

Éoliennes : les opposants écrivent aux sénateurs

L'association de Bannalec « C du vent », qui conteste l'implantation d'éoliennes dans la commune, vient d'envoyer un courrier aux quatre sénateurs du département. Elle leur demande de « **refuser une loi honteuse sur l'environnement votée en catimini** ». En cause, le vote à l'Assemblée nationale des amendements concernant la loi sur l'énergie, et plus précisément l'éolien industriel, présentés par Denis Baupin (Verts), François Brottes (PS) et le gouvernement. « **La méthode non démocratique utilisée par le député EELV, démontre la collusion des Verts avec les promoteurs éoliens, estime l'association. La transition énergétique ne doit pas se faire à travers le déni de démocratie [...]** » L'association lance aussi un appel « **aux militants d'Europe Écologie-Les Verts pour que leurs dirigeants cessent d'utiliser**

de telles pratiques qui déshonorent la démocratie et discréditent l'écologie ».

Ouest-France
Mardi 23 octobre 2012